

## 25 SEPTEMBRE, DEVANT LA JUSTICE : LA CFDT MET DIRECTION, FO ET LE SNEC FACE À LEURS RESPONSABILITÉS SUR LA LOCATION GÉRANCE

La CFDT Carrefour poursuit son combat contre la location gérance et la casse sociale qu'elle engendre. Aujourd'hui, nous portons l'affaire devant la justice et mettons en cause la responsabilité de la Direction, mais aussi de FO et du SNEC.



### 25 SEPTEMBRE, AU TRIBUNAL D'EVRY

Vendredi à 15h, une dizaine de vos représentants CFDT carrefour seront présents au tribunal d'Evry, toujours dans la lutte contre la LG.

Cette fois-ci ce sera l'audience sur la contestation de 2 points ajoutés à la dernière clause sociale et signée par certains.

Ces 2 points ont pour effet de priver les CSE locaux de possibilité d'expertise sur la LG, donc de possibilité de creuser la situation financière de l'entreprise, les conséquences sur les conditions de travail des salariés...

**Nous attaquons donc en justice Carrefour, mais aussi Le Snc et FO pour leur signature et donc leur accompagnement de cette privation de droits pour les salariés.**



Pour info, la CGT se joint à notre plainte et sera donc représentée également au tribunal.



### AUTRE DATE : 17 DÉCEMBRE À 13H30

Ce sera l'appel du jugement sur le fond, où nous contestons la façon même de Carrefour d'utiliser la location gérance / Franchise pour se débarrasser de milliers de salariés, 31800 à ce jour !!!

Nous avons déposé un Appel car nous contesterons jusqu'au bout la façon dont Carrefour traite ses salariés qui perdent jusqu'à 2700€an.



## ENSEMBLE, EXIGEONS DES COMPTES ET LA JUSTICE POUR LES SALARIÉS !

